

DEPARTEMENT  
DES  
BOUCHES-DU-RHONE  
---  
CONSEIL DEPARTEMENTAL

RAPPORTEUR(S) : MME BRIGITTE DEVESA

**DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE  
21 Octobre 2016**

**OBJET :** Médecins du Monde - Renouvellement de la subvention au titre de 2016

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Départemental,

La Commission Permanente du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 21 Octobre 2016 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

**Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,**

A décidé :

- d'allouer à l'association Médecins du Monde, au titre de l'exercice 2016, une subvention de 25 000 € pour la prise en charge de postes d'assistantes sociales du Centre d'Accueil de Soins et d'Orientation (CASO) de Marseille,
- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental à signer avec l'association Médecins du Monde une convention conformément au modèle type prévu à cet effet.

Cette dépense sera prélevée sur les crédits inscrits au budget départemental 2016, au chapitre 65, fonction 41, nature 6574, dont la dotation est suffisante.

A l'unanimité

**ADOPTE**  
**Pour la Présidente du Conseil Départemental**  
**des Bouches-du-Rhône**  
**et par délégation**

**Signé**  
**Nathalie Tarrisse**  
**Directrice**  
**du Service des Séances de l'Assemblée**